



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

### Equipement, logement et transports : personnel

Question écrite n° 61043

#### Texte de la question

M Bernard Schreiner (Yvelines) signale a l'attention de Mme le ministre de l'environnement les conditions de travail particulièrement delicates qui sont celles des inspecteurs des sites. Il lui demande quelles mesures elle compte prendre avec son collègue charge de l'equipement pour assurer la revalorisation professionnelle et technique de cette fonction.

#### Texte de la réponse

Reponse. - Le ministre de l'environnement a conscience des problemes évoques par les membres du parlement qui sont intervenus en faveur des inspecteurs des sites, Il est exact que ces agents qui assument sur le terrain aupres des directeurs regionaux de l'environnement des missions extremement importantes pour la protection des sites naturels et urbains et des paysages sont en nombre insuffisant. D'autre part leur statut materiel n'est pas a la hauteur de l'importance de leurs missions. Un accroissement de postes a ete demande au budget de 1993 afin de renforcer les moyens d'action des directions regionales de l'environnement dans ce secteur. Si l'augmentation des effectifs des inspecteurs des sites et la promotion individuelle de chacun d'eux est un souci permanent du ministre de l'environnement, en revanche il n'est guere envisageable de creer un statut propre aux inspecteurs des sites compte tenu de la faiblesse de leurs effectifs.

#### Données clés

**Auteur :** [M. Schreiner Bernard](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 61043

**Rubrique :** Ministeres et secretariats d'etat

**Ministère interrogé :** environnement

**Ministère attributaire :** environnement

#### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 17 août 1992, page 3779